940.3224945
Es 73m

1 8-3

MÉMOIRE
SUR L'ALBANIE

THE LIBRARY OF THE
SEP 2 1 1926
UNIVERSITY OF ILLINOIS

MÉMOIRE

SUR L'ALBANIE

THE LIBRARY OF THE
SEP 2 1 1926
UNIVERSITY OF ILLINOIS

940.3224965
Es73m

A la suite des guerres balkaniques, les grandes Puissances, placées devant l'obligation de régler la Question des Balkans, trouvèrent l'occasion opportune pour s'occuper de l'Albanie dont les manifestations turbulentes et chroniques avaient, au cours des cinquante dernières années, suscité d'assez vives inquiétudes. Après des négociations assez longues, les Ambassadeurs, réunis à Londres, agissant au nom et sur les instructions des Gouvernements qu'ils représentaient, constituèrent l'Albanie en principauté indépendante, autonome et héréditaire, et, quelques mois plus tard, portèrent leur choix sur le Prince Guillaume de Wied pour occuper le nouveau trône. (Conférence de Londres, 1913).

A ce moment, deux gouvernements se partageaient l'administration de l'Albanie : celui de Valona, placé sous la présidence d'Ismaïl Kemal Bey, et celui de Durazzo à la tête duquel je me trouvais. Mais si celui-là était l'œuvre personnelle de quelques hommes, celui-ci, au contraire, émanait de la volonté populaire librement exprimée au cours d'une réunion au sein de laquelle les représentants de tous les districts de l'Albanie Centrale avaient librement apporté leur vote.

Telle était la situation au moment où la Commission Internationale du Contrôle, seconde émanation de la Conférence de Londres, entra en fonctions (Octobre 1913).

A la suite de la découverte du complot jeune turc qui voulait soulever les musulmans de l'Albanie contre la décision des Grandes Puissances et en faveur d'Izzet Pacha, Ismaïl Kemal Bey, dont la connivence avait été officiellement établie, fut obligé de donner sa démission et de quitter le pays. La Commission Internationale de Contrôle prit en mains la direction des affaires dans cette partie de l'Albanie. Désireuse de donner au pays une administration unique et de faire disparaître toute scission, elle fit appel à mon dévouement à la cause de

mon pays et me demanda de me démettre de mes fonctions. Bien que tenant celles-ci de la volonté librement exprimée de mes concitoyens, je n'hésitai pas à accueillir sa demande qui, à mes yeux, représentait la volonté des six Puissances créatrices, de même que je consentis, sur la proposition de cette même Commission, à me mettre à la tête de la délégation albanaise chargée d'aller offrir le trône au Prince choisi. Des documents officiels, émanant de la Commission, rendirent hommage à l'œuvre que j'avais accomplie pendant la durée de ma présidence et au patriotisme dont j'avais fait preuve. Ces évènements, que j'ai tenu à rappeler, vous permettront, Messieurs, de vous rendre compte que, dès le premier jour de la création de la Principauté Albanaise, je n'ai eu qu'un seul souci : celui de ne rien faire qui pût compromettre l'œuvre des Puissances. Au moment où la Commission me chargeait de me rendre à Neuwied, je savais pertinemment que les musulmans, qui constituent la très grande majorité de la population, étaient mécontents du choix fait par l'Europe, mais je savais aussi que l'influence et l'autorité dont je jouissais en ma qualité de chef de la principale et la plus ancienne famille de l'Albanie, non seulement imposeraient silence à mes coréligionnaires, mais leur feraient aussi accepter le Prince que l'on me chargeait en quelque sorte de leur imposer. On peut, en effet, sans exagération, attribuer la décision de la Commission de Contrôle au fait que j'étais le seul personnage albanais dont l'intervention dans cette question pouvait calmer le mécontentement populaire. J'acceptai donc bien que n'ignorant pas que je me mettais ainsi en opposition à la volonté de mes concitoyens et que cette attitude allait me créer des inimités.

Au mois de Février 1914, le Prince de Wied débarquait à Durazzo. Son ignorance du pays, des habitudes et des mœurs, sa servilité à certaines influences, la maladresse dont il fit preuve dès le premier jour, réveillèrent le mécontentement populaire qui n'était qu'assoupi. Quelques semaines après son débarquement, la révolution éclatait obligeant les Grandes Puissances européennes à envoyer dans le port de Durazzo une flotte internationale dont la présence, espérait-on, devait en imposer aux mécontents. Malheureusement, obéissant

aux instigations du Représentant diplomatique austro-hongrois, le Prince commettait un acte que je ne me permettrais pas de qualifier puisqu'il me visait personnellement. Dans la nuit du 19 Mai 1914, une batterie installée à la faveur de l'obscurité, dans les jardins mêmes du Palais, ouvrait le feu contre la maison que j'habitais dans le centre de la ville, pendant que quelques volontaires, connus par leurs sentiments austrophiles, entouraient mon domicile et que leur chef, officier hollandais chargé par l'Europe de l'organisation de la gendarmerie, me mettait en demeure de me livrer. J'étais alors Ministre de la Guerre et de l'Intérieur et Président par intérim du Conseil des Ministres. Je consentis, mais à la condition que le Ministre d'Italie à la Cour albanaise prendrait charge de ma personne. C'est ainsi que je dus quitter ma patrie pour me réfugier d'abord à Rome, puis à Paris.

Cet acte incompréhensible redoubla le mécontentement des Albanais dont le soulèvement prit une extension plus grande. L'intervention répétée des membres de la Commission de Contrôle ne parvint pas à calmer les esprits : Durazzo assiégé n'était plus en communication avec le reste de l'Albanie et l'autorité du Prince ne s'exerçait plus que sur un périmètre de deux à trois kilomètres.

Telle était la situation lorsqu'éclata la guerre mondiale. Quatre semaines plus tard, (Septembre 1914), Guillaume de Wied, abandonnant la partie, s'embarquait sur un yacht de la marine italienne et se faisait conduire à Venise. Tous les membres du Cabinet le suivirent. Je me trouvais alors en France. Comprenant que mon pays serait appelé à jouer un rôle assez important au cours des hostilités, sachant qu'il allait être en proie à des influences que je désapprouvais, je quittai Paris, et sans perdre une minute, je pris le chemin de l'Albanie en passant par Athènes et Nish donnant ainsi, dès le premier moment, une preuve de l'attitude que j'allais adopter vis-à-vis des Empires Centraux. Arrivé à Dibra, j'enrôlai en quelques heures plus de 10.000 Albanais, et à leur tête j'entrai à Durazzo sans coup férir, acclamé par la population, accueilli par les colonies étrangères avec des marques d'une réelle satisfaction. Vingt-quatre heures après, le Sénat à l'unanimité me nommait prési-

dent du gouvernement, fonctions qui reçurent l'approbation de toutes les Puissances.

Le pays était alors partagé en deux camps : d'un côté, les partisans de l'Autriche, de l'autre, ceux favorables à un retour à la Turquie. Je luttai contre les uns et les autres. Je fus assez heureux pour restaurer l'ordre, la tranquillité et la sécurité. Ma conduite me valut l'approbation et les félicitations des représentants diplomatiques restés en Albanie après le départ du Prince : les archives des divers gouvernements pourraient, au besoin, en témoigner.

En même temps que je m'occupais de la situation intérieure de mon pays, je ne perdais pas de vue le rôle qu'il devait jouer dans la guerre qui, à peine commencée, laissait déjà entrevoir de longues années de luttes sanglantes et meurtrières. Une heure à peine après mon retour à Durazzo, le Représentant diplomatique de l'Autriche-Hongrie, se fiant sur une amitié vieille de plusieurs années, me fit, au nom de son gouvernement, les offres les plus brillantes si je consentais à me déclarer en faveur des Empires Centraux. Je refusai catégoriquement ces propositions comme celles qu'il renonvela à plusieurs reprises. Quelques semaines plus tard — et je vous prie Messieurs, de remarquer que nous étions alors en Octobre 1914 — l'Agent diplomatique de Bulgarie, en me communiquant la décision déjà prise à ce moment par son pays, de se déclarer contre l'Entente, me conjura à son tour, de prendre fait et cause contre la Serbie. Je refusai de nouveau aussi catégoriquement. En même temps, je prévins le Ministre de France des intentions de la Bulgarie qui furent, je le sais, portées à la connaissance du Ministre des Affaires Etrangères de la République.

Ma conduite m'était dictée par une décision spontanément prise par moi dès les premiers jours de la guerre : celle de lier le sort de mon pays à celui des Puissances alliées qui avaient solennelement reconnu aux petites nationalités le droit de disposer d'elles-mêmes. J'eus, en ce moment, qu'il me soit permis de le dire, un certain courage à agir de la sorte ; la situation militaire des Alliés n'était pas brillante, la Victoire de la Marne était encore inconnue, et les esprits timorés qui m'entouraient n'étaient pas favorables au parti que j'avais

adopté. Je me laissai d'autant moins ébranler par leurs raisonnements pessimistes que jamais je ne mis en doute le triomphe final des Alliés.

Au nom du gouvernement dont j'étais le Président, je déclarai la guerre à l'Autriche. Qu'il me soit permis de rappeler ici que cet état de guerre fut reconnu par le Tribunal des prises de Pola par une décision qui légitimait la capture de quelques voiliers albanais en se basant sur le fait que l'Albanie était en guerre avec l'Autriche.

Je ne tardai pas à me trouver devant un nouveau mouvement intérieur. La Turquie venait de se ranger aux côtés des Empires Centraux et de proclamer la guerre sainte. La très grande majorité de la population albanaise étant, ainsi que je l'ai déjà dit, musulmane, devait forcément se laisser influencer par cette proclamation à laquelle les prescriptions du Coran lui faisaient un impérieux devoir d'obéir. Je m'y opposai, moi musulman, de toute mon énergie : un mouvement populaire se déclara contre moi en même temps que la Cour martiale de Constantinople me condamnait à mort et en informait tout le monde islamique. Je ne me laissai détourner ni par ceci ni par cela.

Par l'énergie que je déployai, par les mesures que je pris, je finis par avoir raison de ce mouvement qui, s'il s'était étendu, aurait pu avoir les plus grosses conséquences, compromettre à jamais la tâche à laquelle je m'étais consacré. Au cours de cette répression, je pus saisir trente mille fusils et des munitions clandestinement introduits par l'Autriche. Si ces armes étaient restés entre les mains des insurgés, elles se seraient certainement tournées dans la suite contre la Serbie. Mon action écarta le danger. Aussi le jour où, après des succès qui étonnèrent le monde, les troupes serbes, cédant devant des forces écrassntes et cherchant refuge contre la pression ennemie, arrivèrent en Albanie, je fus assez heureux pour leur rendre les services qui, en même temps que les remerciements des Alliés, me méritèrent de la part de la France et de l'Angleterre l'octroi de grades élevés dans leurs ordres nationaux. Quelques semaines plus tard, je facilitai l'acheminement de ces mêmes troupes sur les ports où elles devaient s'embarquer pour Corfou. Ai-je besoin d'insister sur l'impor-

tance de ma collaboration en cette circonstance? Si tout autre que moi avai été le chef du gouvernement albanais, l'armée serbe harassée par une marche forcée à travers un pays montagneux et couvert de neige, privée de tout ravitaillement, débandée, harcelée par les partisans de l'Autriche, serait facilement devenue la proie de l'ennemi et aurait privé l'Entente d'un concours qui, dans la suite, devait être si précieux.

Qu'il me soit permis d'ajouter ici, à titre de simple information, que le Prince Régent de Serbie voulut bien, au cours d'une réception officielle, proclamer hautement que son pays n'oublierait jamais le concours que j'avais apporté en ces circonstances tragiques, et, de son côté, la France daigna m'apporter, dans le même sens, son précieux témoignage. Si j'ai cru devoir rappeler ces évènements, ce n'est nullement dans l'intention d'en tirer gloire mais uniquement pour mieux marquer la portée des services que je pus rendre alors.

Poursuivant mon œuvre, je me mis à l'entière disposition du comandement supérieur italien pour collaborer à la défense de toute la région de Durazzo contre les troupes autrichiennes. Nos efforts ne furent pas couronnés de succès pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de préciser ici. A l'approche de l'ennemi, et alors que toute résistance était devenue inutile, je dus quitter mon pays. Confiant dans l'assurance officielle qui me fut donnée alors par le représentant diplomatique de Rome qui m'affirma que son gouvernement agissait au nom de l'Entente, je consentis à me rendre en Italie. Je savais pourtant qu'une autre puissance avait déjà pris les dispositions nécessaires pour assurer mon transport et celui de mes soldats à Corfou où, réorganisés au même titre que les Serbes, nous aurions été ultérieurement envoyés sur le front d'Orient. C'est en raison du concours que j'apportai à la défense de Durazzo que le gouvernement italien me conféra le grand cordon des SS. Maurice et Lazare.

Je fus accueilli à Rome avec de grands honneurs par le Prince Lieutenant, le Président du Conseil et le Ministre des Affaires étrangères, et je reçus de tous les trois l'assurance que je serais considéré et traité comme le *Président d'un gouvernement de fait*. Je demande la permission de passer sous silence les négociations qui

eurent cours à ce moment entre la Consulta et moi, ainsi que les raisons qui en empêchèrent le succès.

A la suite de cet insuccès, je me retirai à Paris. Là, au mois d'août 1916, à la suite de pourparlers trop connus pour que j'aie besoin de les rappeler ici, je fus envoyé sur le front d'Orient en même temps que mes soldats dont on avait pu assurer, lors de mon départ d'Albanie, le transport jusqu'à l'île de Ponza, étaient embarqués pour Salonique à bord d'un bateau français. Dès leur arrivée à destination, ces hommes furent placés sous les ordres d'une mission militaire française et envoyés dans un secteur proche de l'Albanie. Pendant plus de deux ans, ils prirent part à toutes les opérations militaires et purent, en septembre 1917, collaborer avec leurs camarades français à l'offensive de Starova d'une façon tellement efficace que dans une seule rencontre, ils firent un nombre de prisonniers autrichiens supérieur à leur propre effectif. Les divers officiers français qui les eurent sous leurs ordres rendirent hommage à leur attitude militaire, à leur courage, à leur dédain de la mort. Mes troupes restèrent en première ligne jusqu'au moment où fut conclu l'armistice avec les Bulgares.

De ce qui précède, il ressort que dès les premiers jours de la guerre, l'Albanie dont j'étais le président de par la volonté nationale, prit fait et cause en faveur des Alliés et eut de ce fait le privilège d'être envahie et saccagée par la barbarie de l'ennemi. Elle a souffert de la même façon que les autres pays et, comme eux, elle a le droit d'élever la voix pour réclamer le droit de disposer d'elle-même. Je n'ai pas besoin de faire remarquer quelle aurait été la situation si mon pays s'était déclaré pour l'Autriche-Hongrie : la Serbie vaincue, le front d'Orient privé par là d'un concours des plus précieux, l'Albanie fermant les voies de communication par Santi Quaranta, etc., etc. Dans ces conditions, n'ai-je pas le droit d'être fier du rôle, si modeste fut-il, que j'ai joué au cours des évènements qui ont amené le triomphe des puissances alliées ?

Pendant que mes troupes se battaient en première ligne, mon gouvernement fonctionnait à Salonique. Aucun vote n'étant intervenu depuis septembre 1914, personne, à mon avis, ne peut me refuser la qualité de président du gouvernement albanais, sortie de la volonté

du peuple. Le pavillon national, qui avait remplacé celui apporté par le Prince de Wied, flotta à Salonique sur le Palais du gouvernement et prit dans des cérémonies officielles, sa place à côté de ceux des puissances de l'Entente. En outre, la France, la Serbie, la Grèce et la Russie maintinrent auprès de ce gouvernement leur représentation diplomatique avec laquelle j'ai été en rapport officiel et constant. Dans ces conditions, l'existence du gouvernement albanais sous ma présidence ne me semble pas discutable.

Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner en voyant qu'une prétendue délégation, placée sous la conduite de Turkan Pacha, élève aujourd'hui la prétention de parler au nom de l'Albanie devant la Conférence de la Paix? Presque tous les membres de cette délégation, après avoir suivi Guillaume de Wied dans son exil, avaient élu domicile en Suisse et avaient fait une indigne propagande contre les Alliés, non seulement en Europe, mais aussi auprès des colonies albanaises des Etats-Unis. C'est là un fait que personne ne peut nier et que confirment d'ailleurs certains documents connus. Récemment d'autres délégués sont venus se joindre. Restés en Albanie pendant toute la durée de la guerre, ces nouveaux venus ont été les collaborateurs les plus dévoués des Autrichiens.

La situation est donc claire : d'un côté, des hommes qui, sans autorité aucune, sans pouvoir aucun, se sont jusqu'ici montrés les adversaires de l'Entente et l'ont combattue ; de l'autre, le chef d'un gouvernement qui, au contraire, est resté fidèle et loyal à la parole qu'il avait spontanément engagée dès les premiers jours de la guerre à un moment où, qu'il me soit permis de le répéter, la situation militaire critique des Alliés aurait pu légitimer toute autre décision.

Que demande l'Albanie par ma voix?

Sans vouloir refaire ici l'histoire de ce pays, il me semble utile de rappeler que depuis les temps les plus reculés l'Albanie a lutté contre tous les envahisseurs pour maintenir son caractère national, sa langue, ses mœurs, ses habitudes. Elle a été, à travers les siècles, envahie ; elle n'a jamais été subjuguée. Après des luttes séculaires, elle a, en 1913, trouvé, grâce aux Grandes Puissances, cette indépendance dont elle n'avait jamais

désespéré, et, bien que diminuée de territoires qui lui avaient été arrachés au profit de ses voisins, elle a accueilli avec reconnaissance la décision de la Conférence de Londres. Pour lui permettre de prendre son rang au milieu des autres États balkaniques, de vivre de sa vie économique, de s'administrer d'après les méthodes modernes, de s'organiser, de se développer, la Conférence de Londres l'avait pourvue d'un organisme international dont l'efficacité n'avait pas tardé à se manifester et dont le fonctionnement allait donner des résultats appréciables si la guerre mondiale n'était venue entraver ses travaux. Cette Commission Internationale de Contrôle avait rédigé un statut qui, élaboré par des hommes connaissant admirablement le pays, était appelé à être de la plus grande utilité : approuvé par le gouvernement albanais, il n'attendait que la ratification des six Grandes Puissances créatrices.

Au nom de l'Albanie, je demande le maintien des décisions de la Conférence de Londres avec cette modification qui s'impose aujourd'hui : l'exclusion des représentants allemand et autrichien du sein de la Commission de Contrôle et leur remplacement par un délégué des États-Unis.

Au commencement de l'année 1918, les journaux bolchevistes ont publié le texte d'un accord secret qui signé à Londres au mois d'Avril 1915 par la France, la Grande Bretagne, l'Italie et la Russie, reconnaissait à l'Italie une situation privilégiée en Albanie et admettait en faveur des États voisins une rectification des frontières telles qu'elles avaient été fixées en 1913. Si cette publication est conforme à la réalité, l'Albanie diminuée encore dans son territoire, doit être placée sous le protectorat de l'Italie.

Je n'ai pas la prétention de faire le procès de cette décision, mais je ne puis m'empêcher de remarquer que, d'un côté, les Puissances signataires disposaient d'un bien qui n'appartenait pas à un ennemi et que, de l'autre, en lui enlevant son indépendance, elles punissaient l'Albanie de s'être déclarée en leur faveur. En effet, au moment où cet accord secret était signé, mon gouvernement s'était, depuis plus de six mois, rangé aux côtés de l'Entente alors que la Puissance en faveur de laquelle on hypothéquait ainsi l'avenir de mon pays hésitait en-

core à se prononcer. Quoiqu'il en soit, j'estime qu'il est de mon devoir d'attirer l'attention de la Conférence sur le danger de cette décision. Dans son impartialité, l'Histoire est là pour prouver qu'en aucun temps les Albanais n'ont admis le joug qu'on voulait leur imposer. En 1878, ils ont pris les armes contre les décisions du Traité de Berlin qui démembraient leur pays et ils ont jusquà un certain point obtenu gain de cause. Pendant les cinq siècles de la domination turque, les mouvements insurrectionnels ont prouvé à l'Europe que l'Albanie ne consentirait jamais à se laisser « ottomaniser », et le fait est d'autant plus remarquable que, malgré l'écrasante majorité musulmane, les Albanais était trop indépendants pour admettre la souveraineté d'une Puissance même musulmane. Si, en 1914, le pays a manifesté contre le Prince de Wied, le mouvement était certainement autant dirigé contre sa personne que contre la décision qui imposait à un étranger appartenant à une autre religion que celle de la très-grande majorité. Dans ces conditions, la décision des Puissances réunies aujourd'hui pour assurer la paix future du monde pourra, si elle place l'Albanie sous la tutelle prévue, être grosse de conséquences. Si elles estimaient pourtant que l'Albanie n'est pas encore en état de s'administrer elle-même et qu'elle a besoin d'être dirigée, la Commission de Contrôle maintenue dans les conditions que j'ai dites ci-dessus présenterait aux yeux de l'Europe toutes les garanties voulues. Composée des délégués des Puissances alliées et associées, elle sera, je puis m'en porter garant, accueillie avec reconnaissance par tous les Albanais à quelque religion qu'ils appartiennent.

J'ai, Messieurs, une trop haute confiance dans votre esprit d'équité et dans la justice de ma cause et de celle de l'Albanie pour mettre un seul instant en doute la nature de la décision que vous prendrez.

Le Président
du Gouvernement Albanais.

Essad

Paris, le 16 Avril 1919.

THE LIBRARY OF THE
SEP 21 1926
UNIVERSITY OF ILLINOIS

3 0112 072807784